



ITC

LE COMMERCE POUR  
LE BIEN DE TOUS

50<sup>ANS</sup>

1964-2014

# RAPPORT DE LA 48<sup>ÈME</sup> SESSION DU GROUPE CONSULTATIF COMMUN DE L'ITC

GENÈVE, LES 11 ET 12 JUIN 2014

**Mission de l'ITC :**

L'ITC aide les petites entreprises à exporter dans les pays en développement et à économies en transition en proposant, avec l'aide de partenaires, des solutions du développement du commerce inclusives et viables au secteur privé, aux institutions d'appui au commerce et aux concepteurs de politiques et de stratégies.

Les appellations employées dans la présente publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Centre du commerce international aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Le texte de ce document n'a pas été formellement révisé par le Centre du commerce international.

Juin 2014

Original : anglais

Groupe consultatif commun du Centre du commerce international

Quarante-huitième session

Genève, 11 et 12 juin 2014

© Centre du commerce international 2014

ITC/AG(XLVIII)/256

# Table des matières

<b>SESSION D'OUVERTURE .....</b>	<b>1</b>
Remarques liminaires de Son Excellence Madame Mariam Salleh de Malaisie, présidente de la 48 <sup>ème</sup> session du GCC.....	1
Déclaration de M. Roberto Azevêdo, Directeur Général, Organisation mondiale du commerce ...	2
Déclaration de M. Mukhisa Kituyi, Secrétaire Général, CNUCED.....	2
Déclaration de Mme Arancha González, Directrice exécutive, ITC.....	2
Déclarations générales des délégations.....	3
<b>CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS DE L'ÉVALUATION EXTERNE INDÉPENDANTE DE L'ITC .....</b>	<b>6</b>
Présentation du Responsable d'équipe, Évaluation externe indépendante de l'ITC, M. Bernard Wood.....	6
<b>LA RÉPONSE DE LA DIRECTION DE L'ITC ET DES DÉLÉGUÉS AUX RECOMMANDATIONS DE L'ÉVALUATION.....</b>	<b>7</b>
Déclaration de Mme Arancha González, Directrice exécutive, ITC.....	7
Déclarations des délégations sur l'évaluation de l'ITC .....	8
<b>L'ÉBAUCHE DU PLAN STRATÉGIQUE 2015-2017 DE L'ITC .....</b>	<b>8</b>
Présentation par Mme Riefqah Jappie, chargée de la planification et de l'appui politique, ITC ....	8
Déclaration des délégués sur l'ébauche du Plan stratégique de l'ITC .....	9
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONDS D'AFFECTATION DE L'ITC .....</b>	<b>10</b>
<b>SESSION DE CLÔTURE.....</b>	<b>11</b>
Résumé de Son excellence Mme Mariam Salleh de Malaisie, Présidente de la 48 <sup>ème</sup> session du GCC .....	11
Remarques de clôture de la Directrice exécutive de l'ITC, Mme Arancha González .....	12



# Rapport de la 48<sup>ème</sup> session du Groupe consultatif commun de l'ITC

Genève, les 11 et 12 juin 2014

## Session d'ouverture

1. Son Excellence Mme Karen Pierce, Représentante permanente du Royaume-Uni auprès des Nations Unies et de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), Présidente de la 47<sup>ème</sup> session du Groupe consultatif commun (GCC), a déclaré ouverte la 48<sup>ème</sup> session.
2. Mme l'Ambassadrice Pierce a indiqué que, depuis la dernière réunion du GCC en 2013, le Centre du commerce international (ITC) avait continué à s'acquitter de ses responsabilités, et produit des résultats de haute qualité selon les priorités définies dans le Plan stratégique 2012-2015.
3. Les célébrations du 50<sup>ème</sup> anniversaire de l'ITC ont fourni l'opportunité de revoir les nombreux accomplissements de l'organisation depuis sa création il y a cinq décennies. Aujourd'hui encore, l'ITC continue d'être un élément crucial au sein de l'architecture mondiale de l'Aide pour le commerce.
4. Mme l'Ambassadrice Pierce a ajouté que le Rapport annuel 2013 de l'ITC et la publication à l'occasion du 50<sup>ème</sup> anniversaire, *50 ans à libérer la compétitivité des PME : mettre à profit les enseignements*, montraient les nombreuses réalisations de l'organisation. En se tournant vers l'avenir, Mme l'Ambassadrice Pierce soulignait que l'ITC allait encore être confronté aux opportunités et défis mis en évidence dans le rapport de l'évaluation indépendante de l'ITC.
5. Mme l'Ambassadrice Pierce a confirmé son engagement en faveur du travail de l'ITC, afin d'aider les petites entreprises, communautés et individus des pays en développement à bénéficier du commerce et améliorer leur qualité de vie. Mme l'Ambassadrice Pierce a également souligné l'importance du rôle de l'ITC dans le Programme de développement pour l'après-2015 afin de stimuler la compétitivité à l'international des entreprises, en particulier dans les pays les moins avancés et en Afrique.

## Remarques liminaires de Son Excellence Madame Mariam Salleh de Malaisie, Présidente de la 48<sup>ème</sup> session du GCC

6. Présidente entrante, Son Excellence Madame Mariam Salleh, Ambassadrice et Représentante permanente de la Malaisie auprès de l'OMC, a pris ses fonctions en tant que Présidente de la 48<sup>ème</sup> réunion du Groupe consultatif commun.
7. Dans ses remarques liminaires, elle a appelé la communauté internationale à continuer à fournir l'appui nécessaire à l'ITC, afin de lui permettre d'accroître sa pertinence et son impact dans la fourniture et le développement de solutions en lien avec le commerce en faveur des pays en développement.
8. Mme l'Ambassadrice Salleh a fait noter que les pays les plus vulnérables ne devaient pas être laissés en arrière en ce qui concerne la compétitivité internationale, et que pour être compétitifs les Pays les moins avancés (PMA) avaient besoin de bien plus que du simple accès aux marchés ; ils doivent avoir la capacité de produire des biens et services selon la demande du marché. C'est dans ce domaine que réside la force de l'ITC, en travaillant avec les petites et moyennes entreprises (PME) sur le terrain, afin de produire des résultats efficaces et tangibles.
9. Mme l'Ambassadrice Salleh a souligné les accomplissements présentés dans le Rapport annuel de l'ITC, qui illustrent des exemples ayant un impact humain. Elle a encouragé l'ITC à poursuivre son travail en ce sens, avec une attention portée sur la mesure de ces accomplissements et impacts, et avec l'objectif ultime qui reste de sortir les populations de la pauvreté grâce au commerce.

10. Mme l'Ambassadrice a conclu ses remarques en rappelant aux participants que si l'assistance aux PMA était importante, il était tout aussi important de prêter attention aux pays à revenus moyens. Elle a souligné le rôle de l'intégration économique régionale en tant que moteur essentiel du développement. Elle a réitéré l'importance de la confiance de la communauté internationale envers l'ITC, ainsi que les contributions volontaires faites au Fonds d'affectation de l'ITC depuis toutes ces années.

### **Déclaration de M. Roberto Azevêdo, Directeur général, Organisation mondiale du commerce**

11. M. Roberto Azevêdo, Directeur général de l'Organisation mondiale du commerce, a insisté sur le fait que l'OMC et l'ITC étaient des partenaires naturels. Il a expliqué que le mandat et le travail de l'ITC aujourd'hui étaient plus pertinents que jamais, afin de garantir que le commerce soit un vecteur du développement durable, en aidant les entreprises des économies les plus pauvres à se connecter aux marchés mondiaux, tout en étant soutenues par le système commercial multilatéral.
12. Il a insisté sur le fait que l'ITC a été un partenaire clef de l'initiative Aide pour le commerce de l'OMC, et souligné l'engagement pris pour continuer à identifier les domaines où ce partenariat pouvait encore être développé et accru. M. Azevêdo a relevé le besoin de mettre en œuvre l'Accord de facilitation des échanges, ainsi que celui de concevoir un programme de travail pour conclure le Programme de Doha pour le développement, ces deux aspects étant deux domaines prioritaires. Pour finir, le Directeur général a indiqué que le commerce devait être solidement ancré au sein du Programme de développement pour l'après-2015, et que c'était là une priorité vu le rôle que le commerce joue dans la réduction de la pauvreté.

### **Déclaration de M. Mukhisa Kituyi, Secrétaire Général, CNUCED**

13. Dans ses remarques liminaires, M. Mukhisa Kituyi, Secrétaire Général de la CNUCED, a insisté sur le fait que l'ITC, l'OMC et la CNUCED devraient renforcer leur collaboration au vu de leur engagement partagé pour un développement inclusif. Il a mis en avant le Protocole d'accord signé entre la CNUCED et l'OMC pour travailler conjointement dans les domaines des mesures non tarifaires, l'échange d'information, et l'édification d'une base de données commune, ainsi que le Protocole d'accord entre la CNUCED et l'ITC pour la collaboration sur la facilitation des échanges et le renforcement des capacités dans les pays en développement.
14. En désignant la position unique du « centre d'échanges de Genève », le Secrétaire Général s'est référé à la responsabilité historique de contribuer à l'agenda de l'après-2015. Tandis que les organisations basées à New York ont un rôle moteur en matière de paix et de sécurité, ainsi que pour certains objectifs sociaux, les institutions basées à Genève ont un rôle moteur dans l'identification des fonctions transversales du travail de développement, et dans l'intégration des considérations économiques et commerciales dans les objectifs communs.

### **Déclaration de Mme Arancha González, Directrice exécutive, ITC**

15. Mme Arancha González, Directrice exécutive de l'ITC, s'est référée au rôle particulier de l'ITC en tant qu'organisation présente sur le terrain, pragmatique et technique, axée sur la fourniture de solutions aux PME. Elle a souligné que l'environnement dans lequel l'organisation opérait était caractérisé par le débat sur l'après 2015 et le multilatéralisme renouvelé suite à l'adoption de l'Accord de facilitation des échanges de l'OMC à Bali.
16. En s'appuyant sur le Rapport annuel 2013, Mme González a fait remarquer que l'ITC opérait avec un budget de \$E.-U. 84 millions, et près de \$E.-U. 40 millions pour les projets mais financés par des soutiens extra budgétaires. Si le budget a légèrement augmenté par rapport au budget global 2012, les financements extra budgétaires ont légèrement baissés. Ceci résulte de l'effet combiné de la consolidation, de la planification efficace de la prochaine génération de projets, et de la transition vers une nouvelle structure de gestion.
17. Le Plan opérationnel 2014, qui pour la première fois a été partagé avec les membres de l'ITC, incluait des dépenses ambitieuses mais atteignables estimées à \$E.-U. 51,8 millions en

ressources extra budgétaires pour 2014. Cela représente une augmentation de 30 % par rapport à 2013, avec des livraisons en milieu d'année qui correspondent aux objectifs fixés.

18. Mme González s'est concentrée sur les points fondamentaux du travail de l'ITC ainsi que sur l'évaluation externe indépendante de l'organisation, qui a servi d'outil de gestion et de guide pour la Directrice exécutive et les employés de l'ITC.
19. Mme González a fait remarquer que même si le travail de l'ITC avait connu une croissance en termes de portée et d'impact, l'ITC demeurait une organisation relativement petite, souple et compacte, avec un mandat clair et une attention portée sur l'aide aux PME afin qu'elles améliorent leur compétitivité à l'international. Mme González a partagé sa vision pour l'ITC, « faire plus et le faire mieux », et insisté sur la nécessité pour l'ITC de continuer à innover afin de répondre aux besoins en constante évolution de ses partenaires – avec une attention particulière pour les pays les moins avancés (PMA), les pays en développement sans littoral, les petits États insulaires en développement, et l'Afrique subsaharienne. Tout en progressant, le travail de l'ITC sera de plus en plus guidé par le besoin d'exploiter le potentiel des chaînes de valorisation régionales et mondiales pour les PME.
20. Mme González a également mis en avant les efforts de l'ITC pour renforcer son travail sur les services, les mesures non tarifaires et la facilitation des échanges. Elle a fait remarquer l'importance cruciale de renforcer les institutions d'appui au commerce en vue d'une durabilité à long terme, et pour fournir des solutions nouvelles permettant d'améliorer la compétitivité des PME. De plus, l'appui à l'autonomisation économique des femmes, l'emploi des jeunes, et l'environnement ont été présentés comme des dimensions centrales du travail de l'ITC.
21. Mme González a souligné que tandis que la croissance de l'ITC se poursuivait, son attention allait demeurer sur son mandat concret d'aider les PME à améliorer leur compétitivité et à s'internationaliser. Elle a appelé les partenaires de l'ITC à soutenir l'organisation dans le développement de ses domaines d'intervention thématiques – organisés autour de six « paniers » où les interventions de l'ITC sont concentrées – et par là lui permettre de croître et d'optimiser ses résultats tout en multipliant ses impacts.
22. De concert avec l'OMC et la CNUCED, l'ITC devrait continuer à militer en faveur du rôle du commerce, du développement des PME et de l'entrepreneuriat, afin de soutenir une croissance durable et équitable, des emplois décents, et ce dans le cadre du Programme de développement pour l'après-2015. L'ITC aide également à définir les indicateurs qui permettent de suivre et mesurer les progrès réalisés dans ces domaines.
23. Mme González a également fait écho à MM. Azevêdo et Kituyi dans leur appel pour une plus grande collaboration, et rappelé l'importance des partenariats avec le secteur privé, les agences des Nations Unies et autres agences internationales. Elle a conclu en faisant remarquer les différentes améliorations opérationnelles et celles en matière de gestion de l'ITC, dont la gestion axée sur les résultats (GAR), l'analyse de l'impact des projets de l'ITC, et les avancées de l'exercice sur les coûts qui doit permettre de mieux comprendre comment chaque dollar est dépensé par l'édification d'un plan de comptabilité et de gestion des risques. Pour finir, l'ITC investit aussi dans la gestion des connaissances et dans la formation continue de son personnel.
24. Mme González a également rappelé aux donateurs et partenaires le besoin d'avoir des financements plus importants, stables et prédictibles. L'évaluation indépendante a montré qu'ils étaient nécessaires pour que l'ITC puisse respecter tous ses engagements et mettre en œuvre des actions véritablement transformatrices.

## **Déclarations générales des délégations**

25. Les délégués ont félicité l'ITC à l'occasion de son 50<sup>ème</sup> anniversaire et loué le professionnalisme de sa Directrice exécutive et de son personnel. Ils ont exprimé leur appréciation de l'attention disciplinée de l'ITC et de ses orientations concrètes. L'ITC a été, et continue d'être une ressource clef pour le développement du commerce des pays en développement. Dans le même ordre d'idées, les délégués ont souligné et approuvé le nouveau dynamisme au sein de l'organisation.

26. Les délégués ont remercié le Secrétariat pour les documents soumis à la réunion du GCC, et salué leur haute qualité, en particulier le Rapport annuel 2013 de l'ITC. Ils ont aussi apprécié le fait que le Plan opérationnel 2014 de l'ITC ait été mis à disposition du public pour la première fois.
27. Les membres du GCC ont reconnu le mandat unique de l'ITC et apprécié la pleine attention que l'organisation porte au secteur privé. De nombreuses délégations ont souligné que l'ITC était une organisation solide et dynamique, avec une approche qui est fonction de la demande, et un axe fortement dirigé vers les résultats. Plusieurs pays donateurs ont indiqué qu'ils comptent l'ITC parmi leurs partenaires principaux en ce qui concerne le développement économique par le biais du commerce. Ils ont souligné leur intérêt d'avoir une organisation solide, saine et dynamique comme l'ITC qui fasse partie de leurs stratégies globales d'aide et de développement.
28. En ce qui concerne l'ambition affichée de croissance de l'ITC, les délégués ont recommandé que l'organisation se concentre sur les avantages comparés, renforce ses points forts existants, et consolide son portfolio de services en conséquence. Les délégués ont également recommandé que l'attention sur la coopération avec le secteur privé soit approfondie. Le GCC a bien accueilli la volonté de l'ITC de se concentrer sur les six paniers, et une délégation de donateurs a exprimé son engagement à aligner son soutien financier en conséquence. Les délégués ont aussi favorablement accueilli l'élan renouvelé de l'ITC pour intensifier sa coopération avec l'OMC et la CNUCED, et pointé le travail hautement complémentaire de ces trois organisations qui constituent le centre d'échanges de Genève. La facilitation des échanges a été mentionnée par plusieurs délégations comme étant un domaine où une coopération accrue était importante.
29. En se référant au débat sur le Programme de développement pour l'après-2015, les délégués ont fait remarquer que l'ITC était bien placé pour contribuer aux nouveaux objectifs de développement. Dans ce cadre, les délégués ont exprimé l'espoir que le rôle de l'ITC soit davantage renforcé afin de stimuler la compétitivité des PME et de contribuer à la transformation économique en général.
30. Les délégations des pays bénéficiaires ont exprimé leur gratitude envers la communauté des donateurs de l'ITC pour leurs contributions qui ont permis à l'ITC de réaliser son travail. Les délégués ont appelé les donateurs à continuer à appuyer financièrement l'ITC afin de lui permettre de remplir son mandat et de répondre à la demande croissante pour une assistance technique liée au commerce. Les délégués ont également souligné l'importance de partenariats à long terme et l'appui financier comme étant des facteurs importants de succès.
31. Les délégués des pays bénéficiaires, tout comme ceux des pays donateurs, ont mis en avant l'importance de la gestion axée sur les résultats, la prise de responsabilité et la mesure de l'impact au sein de l'ITC. De nombreux délégués ont félicité l'ITC pour la qualité de l'architecture de sa GAR et les efforts continus pour sans cesse l'améliorer. Un délégué a exprimé son appréciation du séminaire sur la GAR et l'évaluation de l'impact de l'assistance technique liée au commerce, que l'ITC a récemment organisé à Genève. Un autre délégué a mentionné que le cadre logique d'entreprise de l'ITC et la logique des résultats pourraient servir de modèle à d'autres organisations. Les délégués ont également favorablement accueilli l'appui de l'ITC pour renforcer la prise de responsabilité et promouvoir les politiques axées sur les résultats par le biais de son programme comparatif pour les institutions d'appui au commerce.
32. Une autre délégation de donateur a fait écho à l'importance de la GAR et a encouragé l'ITC à développer davantage son système de suivi et d'évaluation, dans la mesure où les financements seront de plus en plus affectés aux institutions qui font la preuve de leurs résultats. Les délégations ont réitéré l'importance du suivi des projets dans les pays bénéficiaires afin d'en évaluer l'impact à long terme. Une délégation de donateur a recommandé que l'ITC réalise une vue d'ensemble de son portfolio de services et affine ses indicateurs pour mieux refléter les résultats de ses activités. Les délégations ont également encouragé l'ITC à poursuivre ses efforts pour développer de larges programmes pluriannuels dans la mesure où ceux-ci peuvent se montrer plus efficaces.
33. Les délégations des pays bénéficiaires ont remercié l'ITC pour les programmes et projets spécifiques en cours de mise en œuvre, et ont souligné leurs bénéfices concrets dans leur pays et région respectifs, en lien avec les politiques commerciales, les performances institutionnelles et la compétitivité des PME. Ils ont cité, entre autres, le Programme de renforcement des



capacités commerciales des pays arabes (EnACT) dans les cinq pays arabes bénéficiaires, le Programme d'appui au renforcement des capacités de commerce international au service de l'Afrique (PACCIA II) mené en coopération avec trois communautés économiques régionales, le Programme d'appui au commerce et à l'intégration régionale pour la Côte d'Ivoire (PACIR), un nouveau projet de développement du commerce et du secteur privé au Zimbabwe, les Stratégies nationales d'exportation spécifiques à la Jordanie et à l'État de Palestine, l'appui à l'adhésion à l'OMC, et de nombreux projets de développement sectoriel aux niveaux national et régional.

34. Plusieurs délégations ont exprimé leur satisfaction du travail de l'ITC en matière de facilitation des échanges et encouragé l'ITC à en faire plus dans ce domaine. En particulier, ils ont salué le guide des affaires de l'ITC sur le nouvel Accord de facilitation des échanges de l'OMC, et remercié l'ITC pour l'avoir publié en plusieurs langues.
35. Les délégués ont reconnu l'ITC comme étant une agence de premier plan en matière d'information et de renseignement sur le commerce et les marchés, en se référant à ses bases de données et outils exhaustifs. Certains délégués ont souligné l'utilité des outils d'analyse de marché de l'ITC et le travail de l'organisation sur les barrières tarifaires et les mesures non tarifaires. Ils ont fait remarquer que les outils TradeMap, MacMap et StandardsMap fournissaient des outils pratiques pour un large éventail d'utilisateurs, et pouvaient se traduire en bénéfices concrets. Les délégués ont exprimé leur intérêt pour davantage d'études analytiques sur les pays importateurs nets et dans le domaine des services. Une délégation a encouragé l'ITC à simplifier les outils et à fournir davantage de solutions personnalisées en matière de renseignements commerciaux et analyses commerciales.
36. De nombreuses délégations ont reconnu l'importance du travail de l'ITC dans le domaine de l'autonomisation économique des femmes, et exprimé leur soutien au Programme Femmes et commerce de l'ITC. La création d'emplois, et surtout pour les jeunes, a été mentionnée par de nombreux pays en développement – en particulier ceux de la région arabe – comme étant un défi majeur de développement.
37. Certains donateurs et bénéficiaires ont souligné l'Initiative de mode éthique de l'ITC et salué les résultats obtenus par le programme. Une délégation a particulièrement souligné la contribution du programme à l'augmentation de plus de 200 % des revenus de ses bénéficiaires, pour la plupart des femmes.
38. Les délégués ont encouragé l'ITC à poursuivre le développement de son expertise et offre de services en faveur de la compétitivité des PME, la connexion des entreprises aux chaînes de valorisation, la facilitation des échanges, les services, l'appui aux PMA, la promotion du commerce et des investissements, le développement du commerce en faveur de la jeunesse, la question du genre et l'autonomisation économique des femmes, l'environnement et l'économie verte.
39. De nombreux pays bénéficiaires ont profité de l'opportunité de la réunion du GCC pour demander un nouveau soutien ou la continuité de l'appui de l'ITC. Plusieurs délégations ont sollicité l'assistance de l'ITC en matière de facilitation des échanges, surtout pour catégoriser les engagements et les projets de développement issus du récent Accord de facilitation des échanges de l'OMC. De nombreux PMA ont demandé un appui pour les questions de la jeunesse et du genre, dans le contexte des projets du Cadre intégré renforcé – palier II. Certaines délégations ont sollicité l'extension de larges programmes comme l'EnACT ou le PACCIA II, ainsi que de leurs programmes de suivi, en faveur d'autres pays et régions. Un délégué a encouragé l'ITC à étendre la portée géographique du programme succédant au PACCIA II à l'ensemble du continent africain, au-delà de la simple Afrique subsaharienne.
40. Les délégués des pays africains ont souligné le ratio relativement bas du commerce inter et intra régional sur le continent africain, et accueilli favorablement l'appui accru de l'ITC pour stimuler l'intégration économique régionale grâce au commerce, l'investissement et la coopération. Ils se sont réjouis de l'alignement du travail de l'ITC avec les priorités de l'Union africaine sur l'intégration régionale.
41. Certains pays ont encouragé l'ITC à étendre son rôle en Amérique latine et dans les Caraïbes, dans la mesure où la région ne reçoit qu'une faible partie du soutien en lien avec l'Aide pour le commerce. L'ITC a été encouragé à travailler davantage avec les pays sans littoral et ceux à revenus moyens, dans le contexte de l'intégration économique régionale et le commerce Sud-

Sud. Les délégations ont aussi encouragé l'ITC à travailler davantage dans le Pacifique, où selon eux l'ITC pourrait avoir un impact régional significatif.

42. Les délégations d'Europe de l'Est et d'Asie centrale ont apprécié l'attention croissante de l'ITC dans la région, et ont réaffirmé leur intérêt à collaborer avec l'ITC pour mettre en œuvre davantage de programmes dans le futur.

## **Conclusions et recommandations de l'Évaluation externe indépendante de l'ITC**

### **Présentation du Responsable d'équipe, Évaluation externe indépendante de l'ITC, M. Bernard Wood**

43. Le Responsable d'équipe de l'Évaluation externe indépendante de l'ITC, M. Bernard Wood, a présenté les principales conclusions et recommandations. M. Wood a réaffirmé la rigueur et la fiabilité de la méthodologie d'évaluation. L'évaluation a été menée en accord avec les normes et standards d'évaluation du Groupe des Nations Unies pour l'évaluation (GNUE).
44. Les objectifs de l'évaluation étaient de : (i) évaluer les changements depuis l'Évaluation 2006 de l'ITC ; (ii) évaluer les résultats du travail de l'ITC sur la période 2006-2013 ; et (iii) tirer les enseignements et conseils pour la direction stratégique et opérationnelle de l'organisation.
45. L'évaluation a montré que, en tant qu'organisation relativement petite avec une structure de gouvernance internationale complexe, l'ITC avait maintenu son attention sur la livraison d'un appui concret aux pays en développement, et surtout en faveur des PME, afin de les aider à accroître leur développement grâce au commerce. Il y a une demande croissante pour les services du type de ceux de l'ITC, et l'ITC est bien placé pour y répondre, à la condition qu'il s'assure des fonds suffisants et prédictibles en vue d'une stratégie cohérente à long terme.
46. En termes d'évaluation de l'organisation, de la direction et des changements, le rapport a conclu que des progrès significatifs avaient été faits depuis 2006, avec l'absence de toute régression dans tous les principaux aspects examinés par l'évaluation. Il a montré que l'amélioration avait été initiée depuis un très bas niveau.
47. En ce qui concerne la performance de l'ITC sur la période 2006-2013, un des principaux messages était que, malgré des ressources limitées et de lourdes contraintes, l'ITC a continué à fournir des services de haute qualité dans ses domaines spécifiques d'intervention. Cependant, la situation globale des ressources de l'ITC limitent l'usage que peuvent faire les pays en développement de cet atout, réduit son efficacité, et contribue à des distorsions au sein de l'organisation et dans ses résultats.
48. L'évaluation a permis de définir quatre recommandations stratégiques majeures et des actions de soutien, qui doivent être abordées par la direction, les organes de gouvernance et les soutiens.
- Se placer sur une base stratégique pour soutenir et déployer ses forces uniques dans l'effort global de l'Aide pour le commerce.
  - Protéger et développer les outils de travail spécifiques de l'ITC : sa capacité spécifique à traiter avec le secteur privé sur la question du commerce, et son excellence à fournir une assistance technique pertinente.
  - Renforcer de manière pragmatique la gouvernance et la prise de responsabilité, tout en minimisant la bureaucratie.
  - Amener l'ITC au prochain niveau de visibilité, d'engagement et d'efficacité, en tant qu'acteur clef dans l'effort global de l'Aide pour le commerce.

## La réponse de la direction de l'ITC et des délégués aux recommandations de l'évaluation

### Déclaration de Mme Arancha González, Directrice exécutive, ITC

49. Félicitant l'équipe d'évaluation pour la haute qualité de son travail, Mme González a fait remarquer que l'Évaluation indépendante avait été menée avec le plus haut niveau de transparence et d'impartialité. Elle a souligné que la direction de l'ITC considérait l'évaluation comme une approbation importante du travail de l'ITC et de ses domaines d'intervention. L'organisation a initié différentes actions stratégiques, dont certaines répondent directement aux conclusions et recommandations.
50. La direction de l'ITC a fait écho aux conclusions de l'évaluation en déclarant que l'ITC avait la capacité de remplir ses objectifs et s'adaptait aux besoins de ses bénéficiaires. L'évaluation a notamment confirmé les améliorations obtenues depuis 2006, et n'a pas trouvé de manifestation d'un recul quelconque dans tous les domaines examinés. En ce sens, Mme González pense que l'évaluation a montré le pragmatisme de l'approche à petite échelle et flexible de l'ITC pour répondre aux demandes et priorités de ses clients.
51. Pour aller de l'avant, l'ITC devrait être pragmatique et stratégique dans ses réponses aux recommandations de l'évaluation. La Directrice exécutive considère que les recommandations pourraient être regroupées autour de cinq objectifs stratégiques clefs, avec lesquels l'ITC travaille depuis qu'elle a pris ses fonctions en septembre 2013.
- Le premier objectif stratégique est de garantir que le travail de l'ITC soit planifié autour de priorités bien définies, et centré sur elles. Le nouveau Plan stratégique 2015-2017 de l'ITC se concentre sur les domaines où l'ITC pourrait avoir un meilleur impact. L'organisation a identifié six thèmes majeurs d'intérêt, ou paniers : (i) les renseignements sur le commerce et le marché pour stimuler la compétitivité des PME ; (ii) l'appui à l'intégration économique régionale et les échanges Sud-Sud ; (iii) les connexions aux chaînes de valorisation ; (iv) le renforcement des institutions d'appui au commerce et à l'investissement ; (v) la promotion et l'intégration du commerce vert et inclusif ; et (vi) l'édification d'un environnement des affaires et politique propice au travers de dialogues et de partenariats publics-privés.
  - Le second objectif stratégique est d'améliorer encore la qualité du travail technique de l'ITC. L'organisation travaille à se placer au premier plan en ce qui concerne les solutions innovantes et à avoir un rôle moteur en faveur de la compétitivité des PME.
  - Le troisième objectif concerne le besoin de devenir plus léger et plus efficient. Parmi toutes les actions entreprises pour améliorer davantage son efficacité, l'ITC a poussé jusqu'au bout un exercice d'évaluation afin d'identifier dans le détail les coûts de toutes ses activités, et travaille à simplifier les processus manuels avec l'objectif de réduire ses coûts de transaction.
  - Le quatrième objectif est d'accroître la responsabilité de l'ITC vis-à-vis de ses membres. L'organisation développe un cadre politique pour appuyer la performance de l'organisation et celle des individus, renforcer la culture de transparence, avec une orientation vers les résultats et l'impact et la conscience de la valeur de l'argent. De plus, l'organisation va continuer à renforcer le dialogue et la transparence avec ses membres et les parties prenantes.
  - Le cinquième objectif est d'accroître la visibilité et la notoriété de l'ITC. L'objectif est de continuer à positionner l'ITC comme un intervenant clef dans l'effort global de l'Aide pour le commerce et dans le débat pour l'après-2015. Entre-temps, l'ITC travaille avec la CNUCED et l'OMC pour améliorer leur coopération.
52. Mme González a indiqué que certaines recommandations demandent de plus amples considérations, telles que celles qui concernent l'organisation interne de l'ITC, et celles qui dépendent de décisions et d'actions de la part des membres de l'ITC, de ses soutiens et des organes de gouvernance. Elle a souligné que la plupart des succès futurs de l'ITC dépendront pour beaucoup du soutien de la part des membres de l'organisation et de ses parties prenantes. D'une part, pour pleinement réaliser son potentiel, l'ITC doit avoir des financements plus stables et prédictibles. D'autre part, il doit renforcer ses relations avec les parties prenantes des pays bénéficiaires, et en particulier avec le secteur privé.

53. Pour la prochaine étape, la Directrice exécutive a suggéré une nouvelle rencontre au dernier trimestre 2014 afin de mener une discussion pleinement informée sur les réponses collectives à l'évaluation. D'ici là, elle a suggéré de considérer cette période comme une phase de dialogue et de consultation, en parallèle aux consultations sur le nouveau Plan stratégique.

### **Déclarations des délégations sur l'évaluation de l'ITC**

54. Les délégués ont accueilli favorablement le rapport de l'évaluation indépendante, et ont approuvé les conclusions et recommandations, y compris celles sur le rôle unique de l'ITC, ses livraisons continues, et le fait qu'il n'y ait pas eu de recul depuis l'évaluation de 2006 dans quelque élément examiné.
55. Plusieurs délégations ont salué l'ITC sur le fait qu'il soit un partenaire fiable et à l'écoute. Ils ont apprécié l'engagement de l'ITC à développer des programmes personnalisés qui répondent aux besoins des bénéficiaires.
56. Les délégués ont encouragé l'institution à faire face aux défis mis en évidence par l'évaluation en ce qui concerne la gestion des risques, la GAR, et la cohérence et la pérennité des interventions. Une attention particulière a été portée sur la garantie de financements adéquats de l'ITC afin de lui permettre de répondre à la demande croissante de services de la part des bénéficiaires.
57. Les délégations ont montré un vif intérêt à participer au dialogue planifié pour la fin d'année, pour s'assurer que les recommandations de l'évaluation soient adéquatement prises en compte dans les futures activités de l'ITC. Plusieurs délégués ont soutenu la suggestion de la Directrice exécutive d'organiser une nouvelle rencontre plus tard dans l'année pour discuter plus en détail des recommandations de l'évaluation.

### **L'ébauche du Plan stratégique 2015-2017 de l'ITC**

#### **Présentation par Mme Riefqah Jappie, Chargée de la planification et de l'appui politique, ITC**

58. Mme Jappie a résumé les dispositions stratégiques qui guident les opérations de l'ITC, y compris l'engagement renouvelé envers le multilatéralisme tel qu'il a été illustré par l'adoption de l'Accord de facilitation des échanges de l'OMC lors de la neuvième Conférence ministérielle de l'OMC en 2013. Le paysage du commerce mondial a connu des changements majeurs. Parmi les tendances qu'il faut remarquer figurent l'augmentation des parts dans le commerce mondial des économies émergentes et des économies en développement, l'augmentation du commerce des services, et l'importance croissante des chaînes de valorisation. Un consensus est en train de se faire sur l'importance des PME en tant qu'agents du développement. Dans ce contexte, l'Aide pour le commerce continue d'être considérée comme une plateforme de partenariat qui peut aider les pays à s'intégrer davantage dans l'économie mondiale.
59. Mme Jappie a mis en avant plusieurs facteurs qui rendent l'ITC unique. C'est la seule agence internationale qui opère selon le mandat conjoint des Nations Unies et de l'OMC. Elle est la seule à fournir une assistance intégrée aux niveaux politique, institutionnel et celui des PME, avec une attention particulière pour le secteur privé. De plus, l'ITC dispose d'un mandat très clair et d'une attention aiguisée pour aider les PME à s'internationaliser.
60. Mme Jappie a résumé la vision de l'ITC pour stimuler la croissance et le développement inclusifs et durables grâce au commerce et au développement des affaires internationales. En mettant en pratique cette vision, l'ITC poursuit trois objectifs : (i) renforcer l'intégration du secteur des affaires des pays en développement dans l'économie mondiale ; (ii) améliorer la performance des institutions d'appui au commerce pour le bénéfice des PME ; et (iii) développer la compétitivité à l'international des PME.
61. Afin de permettre une meilleure cohérence de son assistance et des solutions ciblées, l'ITC va structurer son assistance technique en lien avec le commerce autour de six domaines thématiques :

- Promouvoir les renseignements sur le commerce et les marchés en faveur de la compétitivité des PME ;
  - Appuyer l'intégration économique régionale et les échanges Sud-Sud ;
  - Connecter les PME aux chaînes de valorisation : compétitivité des PME, diversification, et liens vers les marchés d'exportation ;
  - Renforcer les institutions d'appui au commerce et à l'investissement ;
  - Promouvoir et intégrer le commerce vert et inclusif ; et
  - Édifier un environnement des affaires et politique propice par le biais de partenariats public-privé.
62. Afin de stimuler l'efficacité et l'efficience, l'ITC va travailler sans relâche à améliorer son cadre de GAR existant. L'organisation pourra gagner en efficience en investissant dans des outils d'apprentissage en ligne, meilleurs et plus nombreux, en améliorant la gestion de son cycle de projets, en gérant mieux ses ressources financières, et en intégrant ses procédures administratives afin de réduire les coûts de transaction interne. De plus, l'ITC va établir de nouveaux partenariats et renforcer ceux qui existent, investir dans l'édification d'une expertise interne, et augmenter la visibilité de son portfolio de services parmi ses clients.
63. Mme Jappie a conclu sa présentation en encourageant les délégués à partager leurs points de vue sur le Plan stratégique 2015-2017 lors des quatre prochaines semaines.

### **Déclaration des délégués sur l'ébauche du Plan stratégique de l'ITC**

64. En tout onze pays ont contribué à la discussion sur l'ébauche de Plan stratégique 2015-2017 de l'ITC.
65. Les délégués ont félicité l'ITC pour son ébauche de Plan stratégique 2015-2017, soulignant sa cohérence avec le mandat de l'ITC. Ils ont exprimé leur approbation pour le fait de structurer la stratégie de l'ITC autour de domaines thématiques et géographiques, ainsi que pour l'intégration des enseignements tirés de la récente Évaluation indépendante de l'ITC. Les délégués ont soutenu le choix de maintenir une approche dictée par le marché et une attention dirigée vers des partenariats selon la demande, et ont suggéré à l'ITC de considérer les opportunités qu'une telle approche apporte à la recherche de fonds et la mobilisation des ressources.
66. Plusieurs délégués ont souligné que l'attention portée aux PME ne devait pas se faire au détriment des autres clients. Certains délégués ont soutenu l'idée de travailler plus étroitement avec les institutions académiques afin de former de futurs experts qui pourraient fournir une assistance liée au commerce dans leur pays d'origine. Il a été suggéré que des centres de compétences pour les PME pourraient être établis avec l'aide de l'ITC. Les délégués ont pressé l'ITC de travailler plus étroitement avec le secteur privé, surtout dans les pays qui adhèrent à l'OMC, ainsi que sur les problèmes concernant les barrières non tarifaires au commerce. Un autre délégué a suggéré que l'ITC organise un événement à haut niveau avec des ministres en charge du commerce avec l'étranger, afin d'accroître le dynamisme politique permettant la mobilisation de ressources pour le développement des PME.
67. Les délégués ont souligné l'importance du rôle de l'ITC en tant que fournisseur d'une assistance technique liée au commerce et sa pertinence vis-à-vis du Programme de développement pour l'après-2015. Ils ont suggéré d'ajouter davantage d'informations dans le Plan stratégique sur le rôle de l'ITC dans le développement du programme précité, peut-être en tant que sujet à part entière dans le document. Ils ont aussi soulevé la question sur la manière dont le commerce serait intégré dans le nouveau Programme de développement pour l'après-2015, et sur le rôle de l'ITC dans sa mise en œuvre.
68. Les délégations ont exprimé leur soutien pour l'attention continue que l'ITC porte à renforcer les institutions d'appui au commerce. Ils ont appelé l'ITC à ne pas faire de l'appui aux institutions un objectif en soi, mais de le considérer comme une étape vers un objectif plus élevé. Ils ont suggéré de se concentrer sur les goulets d'étranglement spécifiques à chaque institution et qui pourraient être identifiés par des évaluations individuelles.

69. Plusieurs délégués ont accueilli favorablement l'approche inclusive que l'ITC a adoptée pour élaborer son Plan stratégique. Ils ont déclaré se réjouir de pouvoir apporter leur contribution et ont demandé comment les consultations planifiées allaient se dérouler. Une question a été soulevée pour savoir si les consultations seraient étendues au-delà des membres du GCC, à des experts, des universitaires, des groupes de réflexion et autres intervenants.
70. Le centrage de l'attention autour des six paniers a été accueilli comme un moyen pour l'ITC de se construire une plus grande cohérence.

## Contributions volontaires au Fonds d'affectation de l'ITC

71. Plusieurs pays donateurs ont annoncé ou confirmé leur contribution volontaire pour 2014 :
- La **Suède** a confirmé son accord pluriannuel en cours jusqu'en 2016 : 30 millions de couronnes suédoises (\$E.-U. 5,4 millions pour 2014, non affectés).
  - Les fonds des **Pays-Bas** au travers du NTF : \$E.-U. 10 millions pour un programme pluriannuel.
  - La **Finlande** envisage un engagement pluriannuel et confirme € 5 millions pour deux ans (2013-2014).
  - La **Chine** soutient les activités de l'ITC avec \$E.-U. 500 000 et va maintenir son soutien jusqu'en 2015.
  - La **Norvège** va augmenter sa contribution à 20 millions de couronnes en 2014 (\$E.-U. 3,4 millions).
  - La **Suisse** contribue pour CHF 1,8 millions en 2014 et CHF 1,9 millions en 2015.
  - Le **Canada** fournit une contribution de base annuelle de \$E.-U. 950 000, et une contribution pluriannuelle de \$E.-U. 5 millions pour le projet de l'ITC au Maroc.
  - L'**Azerbaïdjan** a noté qu'une requête de financement devait être adressée de manière formelle au pays pour décision.

## Session de clôture

### Résumé de Son Excellence Mme Mariam Salleh de Malaisie, Présidente de la 48<sup>ème</sup> session du GCC

72. Son Excellence Mme Mariam Salleh, Ambassadrice et Représentante permanente de la Malaisie auprès de l'OMC, a présenté le résumé de la réunion en tant que Présidente de la 48<sup>ème</sup> session du GCC.
73. La chose la plus importante à retenir est le solide appui des membres pour le rôle et le mandat de l'ITC et sa vision à faire plus et le faire mieux. Les délégués ont reconnu que l'ITC disposait d'un mandat clair et spécifique, ainsi que d'une expertise technique unique pour assister les PME à améliorer leur compétitivité et les aider à s'internationaliser. Une plus grande reconnaissance encore portait sur le fait que l'ITC dispose d'un vaste potentiel pour continuer à étendre son travail dans le cadre de son mandat. Il y a eu un large soutien pour les six paniers sur lesquels l'ITC se propose de se concentrer.
74. Un appui solide a aussi été constaté pour l'approche constructive et proactive de l'ITC envers le partenariat, à la fois avec les organisations internationales et le secteur privé. De même, on peut noter un clair soutien du travail de l'ITC dans les domaines de l'intégration régionale, en particulier en Afrique ; le renforcement des institutions d'appui au commerce ; le développement des renseignements sur le commerce et les marchés ; le renforcement de l'attention portée aux services, au vu de leur importance dans les pays en développement et les économies en transition ; la compétitivité des PME ; l'emploi des jeunes ; l'autonomisation économique des femmes ; la coopération Sud-Sud ; et l'intégration de la pérennité environnementale.
75. Une demande ferme a également été exprimée pour que l'ITC travaille sur les mesures non tarifaires et la facilitation des échanges. De plus, un consensus est apparu sur le fait que l'ITC devrait continuer à donner la priorité aux PMA, aux pays en développement sans littoral, aux petits États insulaires en développement, à l'Afrique subsaharienne, et aux États en post conflit ou fragiles. Une demande a aussi été faite à l'ITC pour qu'il augmente sa coopération avec les pays à revenus moyen.
76. L'évaluation indépendante de l'ITC a reconnu que depuis la dernière évaluation en 2006, l'ITC avait fait des progrès dans l'amélioration de la livraison de son mandat ainsi que ses procédures de gestion interne. Avec la demande croissante pour les services de l'ITC, l'évaluation a mis en avant la pertinence reconduite de l'ITC et souligné que l'ITC demeurait « prête au service ».
77. L'évaluation indépendante a aussi pointé un certain nombre de défis, dont la plupart avait été identifiés par l'ITC et dont il s'occupait déjà, tels que : intégrer la GAR dans tous les programmes de l'ITC ; améliorer le cycle de gestion des projets ; affiner le cadre de travail pour l'évaluation des besoins et des risques, et la prise de responsabilité ; améliorer la gestion des relations avec les clients ; intégrer les processus internes de travail ; et mener un exercice d'identification des coûts.
78. Il a été largement reconnu que pour que l'ITC puisse pleinement intégrer les recommandations de l'évaluation et se conformer à son mandat, des financements plus stables et prédictibles étaient nécessaires, ainsi que des relations intensifiés avec les parties prenantes des pays bénéficiaires, en particulier avec le secteur privé.
79. Les membres du GCC se sont accordés pour se retrouver plus tard dans l'année, afin d'avoir une discussion pleinement informée sur la réponse collective à donner à l'évaluation et sur les progrès réalisés. La période précédant cette réunion pourrait être considérée comme une phase de dialogue et de consultation, en parallèle à la consultation sur le nouveau Plan stratégique.

80. Pour finir, l'ébauche du Plan stratégique 2015-2017 de l'ITC consiste à mieux cadrer la réponse de l'ITC face aux changements dans le paysage du commerce et du développement, afin de prendre en compte les recommandations de l'évaluation et de mieux refléter les priorités des clients et des partenaires de l'ITC. Les grandes lignes de l'ébauche du Plan stratégique devraient être à disposition sur le site Internet de l'ITC à partir du lundi 16 juin pour une période de consultation de quatre semaines.

### **Remarques de clôture de la Directrice exécutive de l'ITC, Mme Arancha González**

81. La Directrice exécutive de l'ITC, Mme Arancha González, dans sa déclaration de clôture à la 48<sup>ème</sup> session du GCC, a exprimé son appréciation pour la compréhension commune de la future direction de l'ITC, guidée par le principe de faire plus et de le faire mieux. Cela l'a rassuré et elle est prête à faire face aux défis et opportunités qui se présenteront à l'ITC dans l'année à venir.
82. Mme González s'est engagée à faire part des progrès de l'ITC tandis qu'elle s'engageait aussi à maintenir un dialogue ouvert et transparent avec les membres. Elle a réaffirmé que l'ITC demeurerait déterminé à répondre aux besoins de ses membres et partenaires de manière organisée et flexible à la fois, ce qui correspond aux priorités clairement exprimées par les clients de l'ITC, et ce dans les domaines où l'ITC dispose d'un avantage comparatif avéré et où il peut apporter de la valeur. Le travail de l'ITC sera guidé par la volonté de montrer ses résultats et ses impacts.
83. L'ITC devrait continuer à investir le gros de son énergie en faveur des PMA, des pays en développement sans littoral, des petits États insulaires en développement, et de l'Afrique subsaharienne, mais devrait aussi continuer à innover avec les solutions proposées aux États en post conflit ou fragiles, ainsi qu'aux pays à revenus moyens. Les relations de l'ITC avec les pays à revenus moyens devraient continuer à évoluer, en tant que bénéficiaires mais aussi en tant que partenaires, en fournissant une expertise aux autres pays qui voudraient profiter de leur expérience, sous la forme d'un partenariat Sud-Sud.
84. L'évaluation indépendante a été une opportunité pour l'ITC de mieux comprendre ses forces et ses défis. Mme González a réitéré l'engagement pris pour une nouvelle rencontre cette année, afin de poursuivre une discussion approfondie sur la réponse collective à donner aux recommandations du rapport, que la direction de l'ITC a déjà commencé à mettre en œuvre.
85. Il a été clairement établi durant cette session du GCC que la demande pour les services de l'ITC était en augmentation dans les domaines où l'ITC disposait d'une niche et fournissait une forte valeur ajoutée. C'est précisément pourquoi il est important d'organiser une nouvelle rencontre cette année afin d'examiner les suggestions spécifiques en rapport avec les financements. L'ITC devrait continuer de regrouper les aspects de son travail autour des six paniers, ce qui devrait donner aux membres une idée plus claire des écarts entre les besoins exprimés par les bénéficiaires de l'ITC et les ressources disponibles. Ceci devrait permettre d'aider davantage à cadrer la discussion sur les financements.





FSC est une organisation non gouvernementale indépendante, à but non lucratif établie pour encourager à la gestion responsable des forêts du monde.

Imprimé par le Service de reprographie de l'ITC sur papier respectueux de l'environnement (sans chlore) avec des encres végétales. L'imprimé est recyclable.

Le Centre du commerce international (ITC) est l'agence conjointe de l'Organisation mondiale du commerce et des Nations Unies.

**Siège :** ITC  
54-56, rue de Montbrillant  
1202 Genève, Suisse

**Adresse postale :** ITC  
Palais des Nations  
1211 Genève 10, Suisse

**Téléphone :** +41-22 730 0111

**Fax :** +41-22 733 4439

**E-mail :** [itcreg@intracen.org](mailto:itcreg@intracen.org)

**Internet :** <http://www.intracen.org>

